

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, tenue en public le 16 décembre 2024 à 20 heures et à laquelle étaient présents messieurs André Poulin, André Leclerc, Patrice Lemay et Sébastien Leclerc et mesdames Lina Trépanier et Mylène Bernier formant quorum sous la présidence de madame Denise Poulin, maire.

Absents :

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

- **MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- **PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- **GREFFE ET GESTION ADMINISTRATIVE**

218-12-2024 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 16 DÉCEMBRE 2024 À 20H00**

1. **Mot de bienvenue et ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Présentation et adoption du budget 2025**
4. **Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation**
5. **Période de questions aux contribuables**
6. **Levée de l'assemblée**

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et Madame le Maire est dispensée d'en faire la lecture;

En conséquence,

Sur la proposition de Sébastien Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

3. Présentation et adoption du budget 2025

219-12-2024 **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont terminé l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2025;

En conséquence,

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents,

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour les activités de fonctionnement, pour l'exercice financier 2025 composées comme suit :

REVENUS

Taxes	2 632 855\$
Compensation tenant lieu de taxes	121 088\$
Transferts	138 500\$
Services rendus	74 650\$
Imposition de droits	34 000\$
Amendes et pénalités	4 000\$
Autres revenus d'intérêts	22 000\$
Autres revenus	15 000\$
Placements de portefeuille	\$
Excédent de fonctionnement	\$
TOTAL DES REVENUS	3 042 093\$

DÉPENSES

Administration générale	535 049\$
Sécurité publique	427 266\$
Transport	646 063\$
Hygiène du milieu	479 690\$
Santé et bien-être	72 828\$
Aménagement, urbanisme et développement	108 107\$
Loisirs et culture	289 332\$
Frais de financement	75 858\$
Amortissement des immobilisations	407 900\$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	3 042 093\$

3.2

220-12-2024

ADOPTION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATION TRIENNAL 2025-2026 ET 2027

Sur la proposition de Patrice Lemay, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents d'adopter le programme d'immobilisations triennal comme suit :

PROGRAMME D'IMMOBILISATION TRIENNAL 2025-2026-2027

PROJETS	2025	2026	2027	Subventions
Sécurité publique				
- Réfection et agrandissement caserne, garage, biblio	N/A	N/A	N/A	
- Provisionnement camion incendie	N/A	N/A	N/A	
Transport et hygiène du milieu				
- Développement résidentiel	N/A	N/A	1 200 000,00 \$	provisions et surplus
- Achat de bacs bruns troisième collecte	5 164,00 \$	5 200,00 \$	N/A	
- Réfection route Hyppolite-Lemay	N/A	N/A	7 00 000,00\$	PIIRL , PPA et TECQ
- Réfection rang St-Charles est	N/A	1 200 000,00 \$	N/A	PIIRL , PPA et TECQ
- Nettoyage ponceaux	N/A	N/A	N/A	
Développement économique				
Subvention épicerie	N/A	N/A	N/A	
Loisirs et culture				
- Bibliothèque	N/A	N/A	N/A	
TOTAL IMMOBILISATION:	5 164\$	1 205 200 \$	1 900 000\$	

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.

221-12-2024

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

En conséquence,

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

QUE la séance soit levée à 20 h20.

Denise Poulin, Maire

Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Denise Poulin, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Denise Poulin, Maire

